

La Fenvac aux côtés des familles pour le 2ème anniversaire du crash du vol Egyptair MS804

jeudi 24 mai 2018, par [Thémis](#)



La Fenvac était aux côtés des familles du crash du vol Egyptair MS804 samedi 19 mai à l'occasion du deuxième anniversaire de la catastrophe.

Deux ans après ce drame, les familles ne se sont toujours pas vues attribuer un lieu en France leur permettant de se recueillir et perpétuer la mémoire de leurs proches disparus. Elles ont cependant pu se réunir exceptionnellement dans une salle mise à disposition gracieusement par la Mairie de Paris.

Une quarantaine de proches de victimes et différents représentants de l'Etat étaient présents :

- M. Thierry VITEAU, Ambassadeur chargé du suivi des catastrophes aériennes au Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- M. Yoan LA CORTE, Conseiller en charge de l'aérien au cabinet de la Ministre des Transports.

L'association a profité de cette occasion pour faire un point sur les actions menées depuis plusieurs mois afin de tenter de faire avancer l'enquête de sécurité (menée par le BEA, Bureau d'Enquêtes et d'Analyses), mais aussi l'enquête judiciaire en application de ses objectifs de vérité, de justice, de mémoire et de prévention.

Me Bertrand COURTOIS, l'un des deux avocats de l'association a, quant à lui, décrit l'avancée de la procédure judiciaire.

L'association a également informé ses adhérents de sa demande d'emplacement d'une stèle dans un cimetière parisien, formulée auprès de la Mairie de Paris. En réponse, il lui a été proposé un emplacement au cimetière de Belleville. La suite à donner à cette proposition sera abordée lors de la prochaine assemblée générale de l'association.

M. VITEAU a tenu à assurer aux familles tout le soutien Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est revenu sur les multiples actions effectuées par le Ministre auprès de l'Egypte pour inciter les autorités égyptiennes à collaborer.

M. LA CORTE a également transmis aux familles le soutien de Madame Elisabeth BORNE, Ministre des Transports. Il a tenu à indiquer aux familles que, contrairement à ce que pouvaient laisser sous entendre l'Egypte, l'enquête de sécurité n'était à ce jour pas clôturée.

M. LA CORTE a rappelé l'indépendance du BEA malgré son rattachement au Ministère des Transports (le BEA étant sous tutelle du Ministère) et a indiqué n'avoir aucune information autres que celles communiquées à ce jour par le BEA.

Enfin, M. LA CORTE a assuré aux familles que le Ministère suivait au plus près l'évolution de cette affaire.

A la suite de ces interventions, les familles ont pris la parole pour dénoncer vigoureusement :

- l'absence totale de coopération des autorités égyptiennes qui refusent toujours de transmettre les données brutes des boîtes noires
- l'incapacité des autorités françaises à instaurer des mesures coercitives à l'égard de l'Egypte pour aboutir à une coopération efficace
- l'absence de sanction à l'égard de l'Etat égyptien qui ne respecte pas la convention de Montréal (annexe 13) en ne rendant aucun rapport public.

La Fenvac a interpellé M. LA CORTE en affirmant que les textes en vigueur ne suffisent pas à garantir la manifestation de la vérité. Il a été rappelé les limites de l'annexe 13 de la Convention de Montréal que le crash du Vol EgyptAir vient souligner une nouvelle fois, et ce au détriment des familles. En effet, cette réglementation ne fixe en l'état aucune sanction en cas de refus de collaboration à l'enquête de sécurité d'un pays impliqué et ne prévoit aucun cas dérogatoire autorisant le BEA à communiquer les données en sa possession dans l'intérêt des ressortissants français concernés. Aussi, la modifications de la réglementation apparaît indispensable.

La Fenvac a annoncé le lancement en interne d'un groupe de travail "transport aérien" chargé d'établir des recommandations visant à faire évoluer la législation applicable.

La Fenvac a demandé à M. LA CORTE si le Ministère serait disposé à soutenir ce travail pour porter ses préconisations au niveau européen voire international. Aucun engagement n'a pu être pris sur ce point.

L'association a clôturé la réunion en informant les familles de la tenue de la prochaine assemblée générale fin juin et a rappelé l'importance de rester nombreux et soudés.